Ressources naturelles et Faune
Québec

LIMITE DE LONGUEUR - NOUVELLES RÈGLES POUR LE DORÉ

Eaux visées [Note 1]	**Espèces**	**Limites de longueur** [Note 2]	**État du poisson (transport et possession ailleurs qu'à la résidence permanente)**
Zones 3 à 12, 21 et 27 sauf pour les eaux suivantes :	Doré jaune	Vous pouvez garder : de **37 cm** à **53 cm** inclusivement.	En entier [Note 3] ou en filets «portefeuille» [Note5]
	Doré noir	Aucune limite de longueur.	
• Réserve faunique Papineau-Labelle (zone 10) • Zec Petawaga (zone 11)	Doré jaune **et** doré noir	Aucune limite de longueur.	En entier ou en filets. Un morceau de peau doit adhérer au filet et le poisson doit pouvoir être compté
Zones 13 est et ouest, 16, 17, et 22 sauf pour les eaux suivantes :	Doré jaune **et** doré noir	Vous pouvez garder : **32 cm** et plus.	En entier [Note 3] ou en filets de 20 cm ou plus La peau doit adhérer sur toute la longueur du filet
• Zecs Dumoine, Kipawa, Maganasipi et Restigo (zone 13 ouest) :	Doré jaune **et** doré noir	Vous pouvez garder : **37 cm** et plus.	En entier [Note 3] ou en filet de 23 cm ou plus La peau doit adhérer sur toute la longueur du filet.
• Réserves fauniques des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi et Assinica (zone 22) et les secteurs Eastmain et Weh-Sees-Indohoun (zone 22)	Doré jaune **et** doré noir	Aucune limite de longueur.	En entier ou en filets. Un morceau de peau doit adhérer au filet et le poisson doit pouvoir être compté.
Réserve faunique La Vérendrye sauf pour les eaux suivantes (zones 12 et 13) :	Doré jaune **et** doré noir	Vous pouvez garder : **32 cm** et plus.	En entier [Note 3] ou en filets de 20 cm ou plus La peau doit adhérer sur toute la longueur du filet.
• Les lacs : au Barrage, Byrd, Embarras, Giroux (incluant les lacs Nichcotea, Nicolas, Desty, Darcy et le lac des Neuf Milles), Grand, Jean Péré, Joncas, Larive, Larouche, Orignal, Petit Poigan, Poigan, Portage, Poulter, Savary, Tomasine et le réservoir Cabonga;	Doré jaune	Vous pouvez garder : de **37 cm** à **53 cm** inclusivement	En entier [Note 3] ou en filets «portefeuille». [Note5]
	Doré noir	Aucune limite de longueur	
Les lacs : Carrière, Canimina, Camatose, Rodin, Anwatan, Padoue et le réservoir Dozois.	Doré jaune	Vous pouvez garder : de **32 cm** à **47 cm** inclusivement.	En entier [Note 3] ou en filets «portefeuille». [Note 5]
	Doré noir	Aucune limite de longueur.	

Ressources naturelles et Faune
Québec

Zones 14, **15**, **26, 28** et **29 sauf pour les eaux suivantes :**	Doré jaune Doré noir	Vous pouvez garder : de **32 cm** à **47 cm** inclusivement. Aucune limite de longueur.	En entier [Note 3] ou en filets «portefeuille». [Note5]
• Aire faunique communautaire du réservoir Gouin (zone 14): • Aire faunique communautaire du Lac-Saint-Jean (zone 28) • Parc national du Mont-Tremblant (zone 15) • Réserves fauniques Rouge-Mattawin (zone 15) et Ashuapmushuan (zone 28) • Zecs Lesueur, Normandie, Mazana et de la Maison-de-Pierre (zone 15) • Zecs Borgia, du Chapeau-de-Paille, de la Croche, Frémont, du Gros-Brochet, Kiskissink et Menokeosawin (zone 26)	Doré jaune **et** doré noir	Aucune limite de longueur.	En entier ou en filets. Un morceau de peau doit adhérer au filet et le poisson doit pouvoir être compté
• **Zone 25**	Doré jaune **et** doré noir	Vous pouvez garder : **40 cm** et moins entre le 1er mars et le 31 mars et entre le 20 mai et le 15 juin 2011. [Note 4]	En entier seulement. [Note 3]

[Note 1] Il est possible que les règles précédentes relatives à la limite de longueur pour le doré ne s'appliquent pas ou soient différentes dans certaines pourvoiries avec droits exclusifs.

[Note 2] La longueur d'un poisson se mesure en «longueur totale» soit du bout du museau jusqu'au bout de la queue (sauf pour le saumon atlantique qui est mesuré en «longueur à la fourche» soit du bout du museau jusqu'à la fourche de la queue).

[Note 3] Le poisson doit être complet, incluant la tête, mais il peut être éviscéré.

[Note4] En dehors de ces périodes, il n'y a pas de limite de taille pour le doré.

[Note 5] Les filets en «portefeuille» sont obligatoires pour l'identification de l'espèce et la détermination de la longueur où cela est requis.

Ressources naturelles et Faune
Québec

Comment mesurer les poissons :

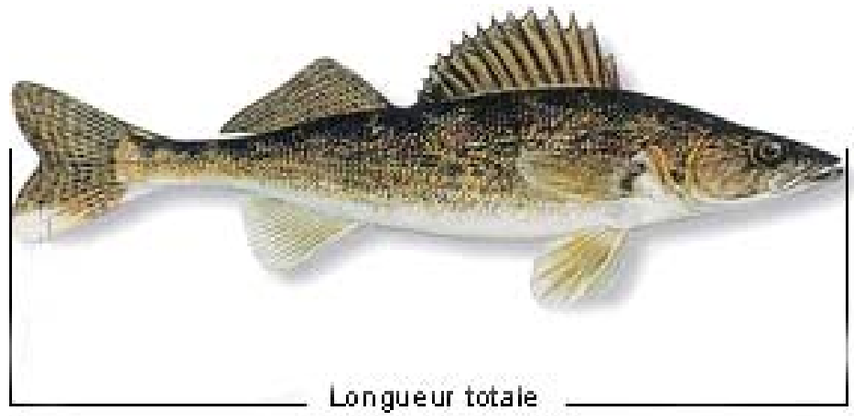

Comment distinguer les dorés jaune et noir :

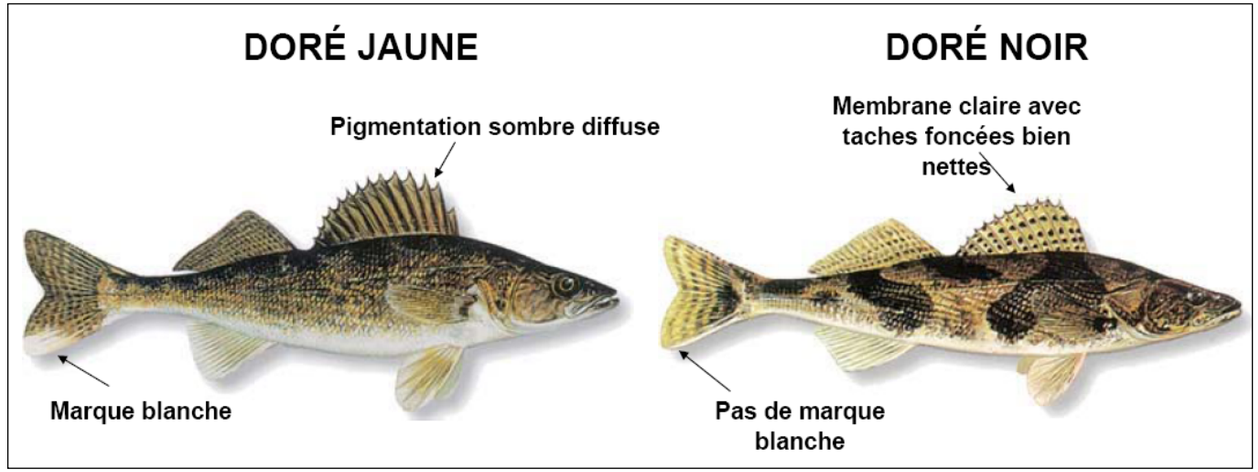

Ressources naturelles et Faune
Québec

Filets en «portefeuille» - comment les découper :

FILETS EN PORTEFEUILLE

Prélèvements de filets, reliés à la nageoire caudale

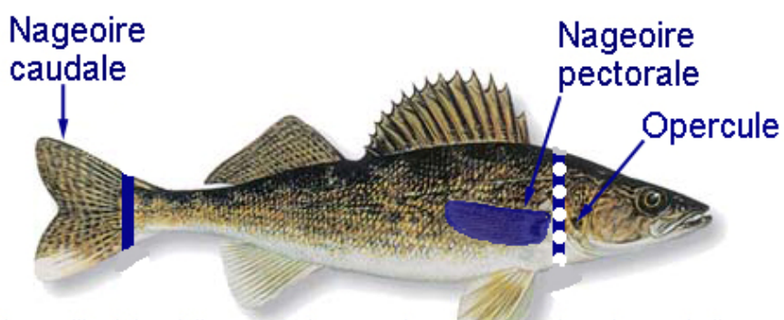

Pratiquez l'incision à l'avant de la nageoire pectorale; *(au niveau de l'opercule.)*
Passez le couteau en direction de la queue tout en longeant la colonne vertébrale;
Arrêtez la coupe, juste avant la nageoire caudale;
Répétez l'opération de l'autre côté;
Coupez la colonne vertébrale, en conservant les 2 filets attachés à la nageoire caudale

FILETS EN PORTEFEUILLE

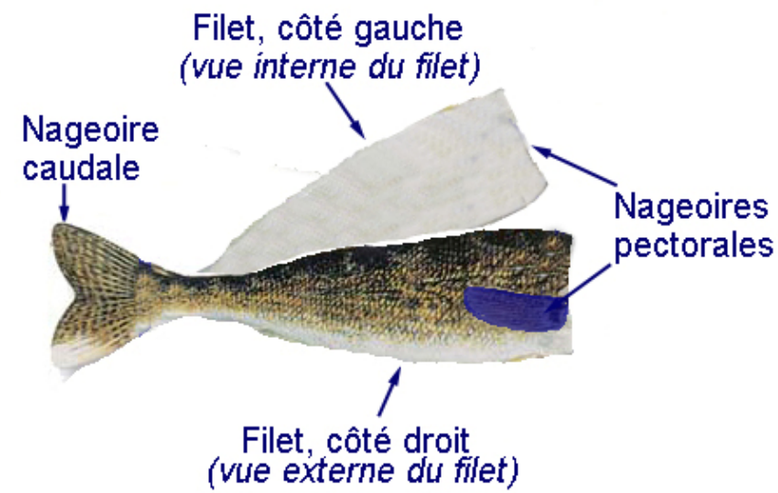

Les deux filets, comprenant les nageoires pectorales, doivent demeurer attachés à la nageoire caudale.